

## COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 13 juin 2025

# Vision 2025- 2040

## La CGN présente ses priorités pour les années à venir

La Compagnie générale de navigation (CGN) a présenté aujourd'hui les mesures nécessaires pour stabiliser son offre au cours des prochaines années et garantir l'opérabilité de sa flotte, notamment historique. Ce maintien de la substance passe notamment par la restauration du *Simplon*, dont les études ont démarré, ainsi que par une montée en puissance de l'entretien et une augmentation des capacités du chantier naval. Cet automne verra par ailleurs le lancement d'une nouvelle ligne de transport public entre les deux rives à Genève. La CGN propose également, à l'horizon 2040, des orientations de développement sur trois axes stratégiques, à savoir le transport public, le transport touristique avec notamment la préservation et valorisation de la flotte Belle Époque, ainsi que la réduction des impacts environnementaux. Ces propositions vont désormais être affinées, en particulier quant à leur chiffrage et leur planification, et constituent une base pour la discussion avec les commanditaires. Elles devront donc être déclinées en étapes et adaptées périodiquement à l'aune de la volonté des subventionneurs, du succès commercial des offres, des ressources financières et des possibilités techniques.

La CGN a connu une augmentation de plus de 50% du nombre de passagers transportés au cours des 15 dernières années. Cette progression concerne en particulier le transport public. L'offre touristique a également rencontré un succès croissant. Deux nouveaux bateaux *NAVIEXPRESS* ont été mis en exploitation, tandis que le reste de la flotte a été utilisé de manière intense pour répondre à cette forte demande. Quant à la flotte historique, elle requiert un entretien toujours plus régulier afin de maintenir sa substance patrimoniale tout en assurant l'essentiel de l'offre touristique.

Pour stabiliser son offre et pallier l'effet de certaines indisponibilités, la CGN doit prendre des mesures dans plusieurs domaines au cours des prochaines années, parmi lesquelles :

### Flotte historique

L'entretien préventif et curatif doit être renforcé afin de garantir autant que possible sa disponibilité pour le service commercial tout en préservant sa substance patrimoniale. Les études de la restauration complète du bateau *Simplon* – qui était dans tous les cas la prochaine grande rénovation à conduire sur un bateau Belle Époque – ont d'ores et déjà démarré, grâce à un premier financement privé assuré par l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL). S'y ajoutent à plus court terme les mesures suivantes :

- Remise en service du *Montreux* et du *Savoie* au deuxième semestre 2025
- Remise en service du *Rhône* au premier semestre 2026
- Diagnostic complet de la machine de *La Suisse* en vue de la fixation d'une date de remise en service
- Evaluation de l'exploitation à quai en été 2025 de *La Suisse* pendant sa durée d'immobilisation
- Travaux préventifs sur le *Vevey* et l'*Italie* (roues à aubes)
- Prolongation de l'horaire touristique de haute saison et réexamen de l'horaire 2026
- Etude d'un nouveau modèle pour les croisières privées

### Flotte contemporaine (bateaux construits après 1960)

Plusieurs unités arrivent au terme de leur cycle de vie. La CGN se prépare à y répondre notamment en prolongeant, par des rénovations, leur durée d'exploitation. La mise en exploitation des deux unités *NAVIEXPRESS*, démarrée en 2024, doit être terminée. Ces deux bateaux rencontrent un succès commercial important. Ils devront permettre, au cours des années à venir, un renforcement

de la cadence en fin de journée. Dans le même temps, la CGN prépare l'amélioration de leur manœuvrabilité par mauvais temps.

### **Infrastructures au sol**

Un agrandissement du chantier naval d'Ouchy est à l'étude, notamment pour augmenter le nombre de places de mouillage et permettre l'entretien au sec et à l'abri de deux bateaux en parallèle et le respect des normes de sécurité.

Ces mesures de maintien de la substance et de mise à niveau font l'objet de discussions avec les différents commanditaires de l'offre ainsi qu'avec des partenaires privés engagés pour la sauvegarde de la flotte historique.

La CGN s'est également dotée d'une vision 2025 - 2040 qui fixe des orientations de développement sur trois axes stratégiques principaux. Elle se projette ainsi dans l'avenir et se donne les moyens d'entretenir et de faire vivre son patrimoine tout en créant celui qui fera la fierté des générations futures.

- Dans le **transport public**, la CGN renforce depuis plusieurs années son offre sur demande des collectivités françaises et suisses concernées pour répondre à une dynamique de croissance de la demande qui devrait rester forte. Selon les souhaits d'évolution de l'offre que feront connaître les commanditaires suisses et français, la CGN esquisse des scénarios permettant d'augmenter les capacités, tout en assurant une qualité et des cadences similaires à celles qui font le succès des réseaux de transport régionaux ferroviaires.
- S'agissant du **transport touristique**, l'ambition de l'entreprise est de renforcer la fréquentation et donc le taux d'occupation de ses croisières. Pour en faire une expérience incontournable sur le Léman tant pour les habitants de la région que pour les touristes, la CGN s'appuie principalement sur la flotte Belle Époque ainsi que sur des unités modernes complémentaires. Le projet de restauration du *Simplon* devra faire retrouver à ce bateau majestueux sa splendeur, en plus de la réparation des dégâts liés à l'accident de 2024. La rénovation du *Lausanne*, en vue notamment de relancer l'activité de croisières privées et l'étude de la restauration et de la remotorisation de l'*Helvétie* font aussi partie des projets de développement.
- Enfin, la CGN souhaite **réduire ses impacts environnementaux** directs et indirects. Une étude sur les carburants et propulsions à plus faible émission envisageables pour la flotte historique est en cours depuis 2024 et ses résultats serviront déjà au projet *Simplon*. Les nouveaux *NAVIEXPRESS* présentent déjà des émissions par « kilomètre passager » inférieures de 35% par rapport à une motorisation thermique classique, une voie dans laquelle la CGN souhaite poursuivre. Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, l'acquisition de bateaux de taille moyenne « zéro émission » va donc être étudiée, afin d'être proposée aux commanditaires. Dans le même temps, les travaux sur le chantier naval permettront de renforcer la production d'énergie solaire photovoltaïque.

La société se trouve à un point charnière de son évolution, avec d'importants investissements à envisager pour maintenir ses prestations, entretenir sa flotte et préparer son développement. La somme totale des projets inclut ces différentes dimensions et atteint environ 500 millions de francs, sur la base d'un premier chiffrage destiné à être précisé, pour évaluer également les besoins en ressources humaines pour assurer leur mise en œuvre. Ce programme se veut une base de travail pour des échanges approfondis, au cours des mois à venir, avec les différents commanditaires et soutiens concernés, pour évaluer ces orientations, les prioriser et les traduire en étapes de développement. Les projets présentés devront par ailleurs être réexaminés régulièrement en fonction des évolutions de l'environnement, des possibilités financières et du succès commercial des offres.

---

#### **Contact**

Service presse : +41 21 614 62 13

[presse@cgn.ch](mailto:presse@cgn.ch)